

Numéro	01
Objet	EXERCICE 2021 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
Rapporteur	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d'affichage : 01 octobre 2021.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h15.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 110
- Votants (présents + pouvoirs) : 125

Présents : ABEL Jean-Pierre, BACHMANN Jean-Marie, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, GOUJARD Pascal, GROSJEAN Patrick, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, JOUAULT Gervaise, KIEHN Patricia, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, NONCIAUX-GRADOS Véronique, OUADAH Karima, PAUWELS Cécile, PETIT Christine, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, OUDIN Michel, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, RICHARD Sophie, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain, VIARDOT Gaëlle, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Excusés et ont donné pouvoir : BAUDOUX Bruno à HONORÉ Nicolas, BILLET André à RAGUIN Jacky, BLASCO Thierry à BLASSON Christian, BOUDADI Rachida à François MANDELLI, CHAMPAGNE Anicet à BLANCHARD Dominique, DAHDOUH Fadi à FRAENKEL Stéphanie, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Marlène à OUDIN Michel, GERARD Fabien à HENRI Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEYMBERGER Brigitte, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEMELLE Flavienne à GARIGLIO Elisabeth, SERRA Frédéric à BOISSEAU Dominique, SOMSOIS Hervé à LE CORRE Marie, THOMAS Christine à BRET Marc.

Excusés : BAZIN-MALGRAS Valérie, BECARD Francis, DESROUSSEAU Pascal, DUSACQ Maxime, GESNOT Dany, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, MEIRHAEGHE Sonia, MONTAGNE Jean-Jacques, POIVEZ Kevin, SIMON Éric.

Non-participation au vote :

- Présents : DUCHÊNE Annie, GUITTON Jordan, HELIOT-COURONNE Isabelle, HUBINOIS Alain, SEBEYRAN Marc.
- Excusés et ont donné pouvoir : LEMELAND Carole.
- Sortie : FRAENKEL Stéphanie.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstention
125	7	113		5

Le Conseil communautaire approuve à la majorité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 OCTOBRE 2021

EXERCICE 2021
DECISION MODIFICATIVE N°1Annexes :

- Tableaux récapitulatifs des mouvements comptables
- Autorisations de programme et crédits de paiement
- Levée de la prescription quadriennale pour le remboursement de retenues de garantie

Les ajustements budgétaires proposés dans le cadre de cette décision modificative de l'exercice budgétaire 2021, se répartissent en deux catégories :

- les **propositions nouvelles** d'ajustement de crédits initialement votés au budget primitif,
- les **mouvements comptables** équilibrés en dépenses et en recettes qui regroupent les écritures d'ordre budgétaire et les redéploiements internes de crédits.

1) Ajustements budgétaires**PROPOSITIONS NOUVELLES :**

BUDGETS COMMUNAUTAIRES	DEPENSES	RECETTES	RESTE A FINANCER
PRINCIPAL	1 356 374,00 €	1 356 374,00 €	0,00 €
ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT	226 570,25 €	226 570,25 €	0,00 €
ANNEXE ELIMINATION DECHETS	5 600,00 €	5 600,00 €	0,00 €
ANNEXE STADE DE L'AUBE	74 000,00 €	74 000,00 €	0,00 €
ANNEXE PARC DES EXPOSITIONS	120 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €
ANNEXE BATIMENTS ESC	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €
ANNEXE MARPA	2 024,00 €	2 024,00 €	0,00 €
ANNEXE LOCATION MOYENS TRANSPORT	52 060,00 €	52 060,00 €	0,00 €
ANNEXE CAMPING COMMUNAUTAIRE	5 200,00 €	5 200,00 €	0,00 €
TOTAUX	1 881 828,25 €	1 881 828,25 €	0,00 €

Les propositions nouvelles de crédits concernant le budget principal et huit budgets annexes communautaires représentent un total de dépenses et de recettes réelles de **1 881 828,25 €**.

Ce projet de décision modificative N°1 de l'exercice 2021 maintient les équilibres financiers fixés lors du budget primitif.

Les résultats de l'exercice 2020 ayant été intégralement repris au budget primitif 2021, Les ajustements proposés en dépense sont financés par des redéploiements de crédits inutilisés et des recettes complémentaires tenant compte des réalisations budgétaires de l'exercice en cours.

A- BUDGET PRINCIPAL :

SECTIONS BUDGETAIRES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	140 700,00 €	140 700,00 €
FONCTIONNEMENT	1 215 674,00 €	1 215 674,00 €
TOTAL	1 356 374,00 €	1 356 374,00 €

Les ajustements de dépenses et recettes du budget principal sont globalement augmentées de **1 356 374,00 €** et réparties dans les deux sections budgétaires.

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL :

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS DE CREDITS BUDGETAIRES	DEPENSES	RECETTES
FINANCES, AUDIT, MUTUALISATION, TRANSFERT DES CHARGES ET CONFERENCE TERRITORIALE		
Matériel informatique Centre de Vaccination	11 500,00 €	
FINANCEMENT STRUCTURANT, AMENAGEMENT, DEVELOPPEMENT URBAIN, HABITAT		
Rénovation urbaine	50 000,00 €	40 700,00 €
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, VIE ETUDIANTE, RECHERCHE, PATRIMOINE, TOURISME		
Subvention Région Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire		100 000,00 €
MOBILITE ET DEPLACEMENT		
Fonds de concours pistes cyclables	31 200,00 €	
SPORTS, PATRIMOINE BATI, ACCESSIBILITE		
Etude thermique locaux administratifs	18 000,00 €	
VOIRIE		
Travaux régulation du trafic et accès Pôle Gare	30 000,00 €	
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES INVESTISSEMENT	140 700,00 €	140 700,00 €

Les propositions nouvelles de dépenses et de recettes d'investissement sont les suivantes :

- **11 500 €** pour l'acquisition de matériel informatique à destination du centre de vaccination du Cube;
- **50 000 €** de travaux de rénovations urbaines financés partiellement par des subventions d'équipement pour un montant total de **40 700€** ;
- **100 000 €** correspondant à la subvention d'équipement versée par la Région pour l'aménagement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Universitaire ;
- **31 200 €** concernant des fonds de concours pour la création de pistes cyclables sur diverses communes du territoire de Troyes Champagne Métropole ;
- **18 000 €** pour le lancement d'une étude thermique du bâtiment siège de Troyes Champagne Métropole ;
- **30 000 €** pour l'acquisition de capteurs pour la régulation des feux tricolores ainsi que pour la rénovation des moteurs des bornes d'accès sur le parking de la gare.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL :

Les propositions d'ajustements de crédits de fonctionnement se traduisent par des dépenses et de recettes supplémentaires pour un montant de **1 215 674 €** dont le détail figure dans le tableau suivant :

PROPOSITIONS D'AJUSTEMENTS DE CREDITS BUDGETAIRES	DEPENSES	RECETTES
FINANCES, AUDIT, MUTUALISATION, TRANSFERT DES CHARGES ET CONFERENCE TERRITORIALE		
COVID-19 – Centre de vaccination CUBE	915 250,00 €	553 000,00 €
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, VIE ETUDIANTE, RECHERCHE, PATRIMOINE, TOURISME		
Subvention d'équilibre budget location bâtiment ESC	40 000,00 €	
Subvention d'équilibre budget Camping Communautaire	5 200,00 €	
MOBILITE ET DEPLACEMENT		
Transports Scolaires	-38 500,00 €	
Versement mobilité		45 323,00 €
EQUILIBRE DU TERRITOIRE, AGRICULTURE, CENTRES-BOURGS, EQUIPEMENTS DE PROXIMITE, ESPACES FRANCE SERVICES		
Subvention d'équilibre budget MARPA	2 024,00 €	
ECONOMIE, EMPLOI, INNOVATION, TIC/THD, COMMERCE, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS AERIENS		
Subvention d'équilibre budget parc des expositions	217 700,00 €	
SPORTS, PATRIMOINE BATI, ACCESSIBILITE		
Subvention d'équilibre budget Stade de l'Aube	74 000,00 €	
CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES		
Fiscalité Directe		542 264,00 €
Compensations fiscales		75 087,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES FONCTIONNEMENT	1 215 674,00 €	1 215 674,00 €

Les propositions nouvelles de dépenses et de recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- **915 250 €** de dépenses supplémentaires concernant l'organisation de la campagne de vaccination au Cube (Personnel, petits matériels, Sécurisation du site, fluides). Ces charges exceptionnelles sont financées par une subvention de l'Agence Régionale de Santé à hauteur de **553 000 €** ;
- Une réduction de crédit de **38 500 €** opérée sur les dépenses de transport scolaire.

Les subventions d'équilibre aux budgets annexes location bâtiment ESC, Camping Communautaire, MARPA, Parc des Expositions, Stade de l'Aube sont ajustées respectivement de **40 000 €**, **5 200 €**, **2 024 €**, **217 000 €**, et **74 000 €**. Ces attributions complémentaires assurent le financement de dépenses détaillées dans les tableaux de présentation de ces budgets.

La charge nette résiduelle de cette décision modificative proposée au budget principal est financée par :

- **542 264 €** de fiscalité directe correspondant aux ajustements des prévisions du budget primitif votées avant la notification des bases d'imposition 2021 par les services fiscaux ;
- **75 087 €** de compensations fiscales versées par l'Etat ;
- **45 523 €** de Versement Mobilité.

B- BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT :

REGIE ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Charges provisionnelles de fonctionnement	167 570,25 €	
Admissions en non-valeur	47 900,00 €	
Provisions restes à recouvrer sur recettes d'exploitation	11 100,00 €	16 500,00 €
Excédent Syndicat Assainissement de la Haute Seine		210 070,25 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	226 570,25 €	226 570,25 €

L'intégration du résultat provenant de la dissolution du Syndicat de la Haute Seine pour **210 070,25 €** finance en partie les charges provisionnelles de fonctionnement pour **167 570,25 €** ainsi que des admissions en non-valeur pour **47 900 €**. Le solde actualisé des provisions relatives aux restes à recouvrer sur recettes d'exploitation fait apparaître un crédit de **16 500 €** et un débit de **11 100 €**.

C- BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS :

ELIMINATION DES DECHETS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Reprise provisions de travaux	-889 300,00	
FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement courantes	202 100,00 €	
Contribution SIEDMTO	95 400,00 €	
Reversement fiscalité SDEDA	592 000,00 €	
Admissions en non-valeur	5 400,00 €	
Reprise provisions restes à recouvrer		5 600,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	5 600,00 €	5 600,00 €

Les propositions nouvelles de dépenses de fonctionnement du budget annexe Déchets sont les suivantes :

- **592 000 €** de reversement de fiscalité au Syndicat Départemental des Déchets qui assure le traitement des déchets collectés ;
- **95 400 €** de contribution au SIEDMTO qui assure la gestion de la compétence sur le territoire de l'ex communauté de communes de Seine Barse ;
- **202 100 €** de charges générales comprenant notamment 80 000€ de carburant pour la collecte en régie et 55 000 € de révision de prix des contrats de prestations ;
- **5 400 €** d'admission en non-valeur de produits non recouverts de redevance d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de Bouilly Mogne Aumont et de redevance spéciale facturées aux gros producteurs de déchets.

Ces dépenses supplémentaires sont financées par :

- **889 300 €** de reprise de provision de travaux de la section d'investissement ;

- **5 600 €** de reprise de provisions constituées pour couvrir les admissions en non-valeur de recettes d'exploitation.

D- BUDGET ANNEXE STADE DE L'AUBE :

STADE DE L'AUBE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement courantes	74 000,00 €	
Subvention d'équilibre budget principal		74 000,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	74 000,00 €	74 000,00 €

Les dépenses nouvelles de fonctionnement sont évaluées à **74 000 €** dont 45 000 € d'énergie et 15 000 € de fournitures d'entretien. Ces dépenses sont totalement financées par une subvention d'équilibre du budget principal.

E- BUDGET ANNEXE PARC DES EXPOSITIONS :

PARC DES EXPOSITIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Emprunt		-36 700,00 €
FONCTIONNEMENT		
Maintenance du bâtiment	120 000,00 €	
Remboursement charges d'occupation		-61 000,00 €
Subvention d'équilibre budget principal		217 700,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	120 000,00 €	120 000,00 €

La suspension des activités du Parc des expositions en raison de la pandémie de Covid-19 engendre **120 000 €** de charges de maintenance ainsi qu'une réduction de **61 000 €** de remboursements liés à l'occupation de locaux.

Les travaux de bâtiment réalisés en début d'année étant autofinancés, le programme d'emprunt prévisionnel est réduit de **36 700 €**.

Le financement de ces ajustements est assuré par une subvention d'équilibre globale de **217 700 €** allouée par le budget principal.

F- BUDGET ANNEXE LOCATION BATIMENTS ESC :

LOCATION BATIMENTS ESC	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Acquisition chaudière	40 000,00 €	
FONCTIONNEMENT		
Subvention d'équilibre budget principal		40 000,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	40 000,00 €	40 000,00 €

Le remplacement d'une chaudière pour un montant de **40 000 €** sera financée en totalité par une subvention d'équilibre du budget principal.

G- BUDGET ANNEXE MARPA :

MAISON ACCUEIL PERSONNES AGEES	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Frais de personnel	2 024,00 €	
Subvention d'équilibre budget principal		2 024,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	2 024,00 €	2 024,00 €

Une dotation complémentaire de **2 024 €** correspondant à des frais de personnel supplémentaire liés au remplacement temporaire d'agents est financée par une subvention d'équilibre du budget principal.

H- BUDGET ANNEXE LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT :

LOCATION MOYENS DE TRANSPORT	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Subventions		24 560,00 €
Remboursement de capital d'emprunt	10 000,00 €	
Acquisition de vélos	14 560,00 €	
FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement courantes	26 000,00 €	
Intérêts d'emprunt	1 500,00 €	
Recettes commerciales		5 000,00 €
Forfait post stationnement		22 500,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	52 060,00 €	52 060,00 €

Une subvention de la Banque des Territoires de **24 560 €** permet de financer l'acquisition de vélos pour **14 560 €** ainsi que le remboursement de capital de l'emprunt mobilisé en début d'année pour un montant de **10 000 €**.

Estimées à **26 000 €** les prestations du gestionnaire du service sont financées par **5 000 €** de recettes nouvelles de location et **22 500 €** de versement de Forfait Post Stationnement.

I- BUDGET ANNEXE CAMPING COMMUNAUTAIRE :

CAMPING COMMUNAUTAIRE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement courantes	5 200,00 €	
Subvention d'équilibre budget principal		5 200,00 €
TOTAL PROPOSITIONS NOUVELLES	5 200,00 €	5 200,00 €

Les dépenses nouvelles de fonctionnement du budget annexe du camping sont estimées à **5 200 €**. Elles comprennent notamment **3 150 €** d'énergie et **1 600 €** de maintenance de l'équipement durant sa fermeture avant la réalisation des travaux d'aménagement.

MOUVEMENTS COMPTABLES :

Globalement équilibrés en dépenses et en recettes à la valeur de **3 062 013,00 €**, les mouvements comptables et redéploiement de crédits n'ont donc pas d'incidence financière sur cette décision modificative. Sont regroupés dans cette rubrique les opérations d'ordre budgétaires, les virements de crédits de chapitre à chapitre et les virements de section à section correspondant à l'autofinancement prévisionnel des investissements. L'ensemble de ces ajustements proposés dans les différents budgets communautaires figure en détail dans les tableaux récapitulatifs joints en annexe 1.

2) Levée de la prescription quadriennale pour le remboursement de retenues de garantie

Le Comptable public a sollicité Troyes Champagne Métropole afin d'apurer certains comptes fournisseurs de sa comptabilité sur lesquels restaient imputées des retenues de garantie opérées sur des marchés publics exécutées au cours des années 2006 et 2007.

En application des dispositions de la loi n°68-1650 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat et des collectivités territoriales, ces créances sont aujourd'hui prescrites.

Pour que ces remboursements de retenues de garanties puissent être opérés par le comptable public en faveur des entreprises, il est par conséquent nécessaire de lever cette prescription quadriennale. Effectuées par le Comptable public au vu des documents de clôture des marchés, ces restitutions n'ont pas d'incidence budgétaire pour la collectivité. Leur détail figure en annexe 3 de la présente délibération.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER** sous forme de décision modificative, l'ensemble de ces propositions venant compléter en dépenses et en recettes les crédits de l'exercice 2021 ouverts au budget principal et aux budgets annexes communautaires. (la liste complète de ces dotations est jointe en annexe 1 du présent rapport),
- **D'AUGMENTER** de 338 924 € le montant de la prise en charge par le budget principal des déficits annuels de certains budgets annexes selon la répartition figurant dans le tableau ci-dessous :

BUDGETS ANNEXES BENEFICIAIRES	MONTANT
Parc des expositions	217 700,00
Stade de l'Aube	74 000,00
Location bâtiments ESC	40 000,00
Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA)	2 024,00
Camping Communautaire	5 200,00
TOTAUX	338 924,00

- **DE MODIFIER et D'ACTUALISER** en conséquence les autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements des opérations gérées selon cette procédure budgétaire, dont la liste détaillée est jointe en annexe 2 à la présente délibération,
- **DE PRENDRE** la provision pour risque d'impayés d'un montant de 3 000 €, constituée au budget principal, cette provision contribuant au financement d'admissions en non-valeur,
- **DE PRENDRE** la provision pour risque d'impayés d'un montant de 16 500 €, constituée au budget annexe Régie assainissement, cette provision contribuant au financement d'admissions en non-valeur,
- **DE PRENDRE** la provision pour risque d'impayés d'un montant de 5 600 €, constituée au budget élimination des déchets, cette provision contribuant au financement d'admissions en non-valeur,
- **DE RECONSTITUER** au budget annexe Régie assainissement, une provision pour risque d'impayés d'un montant de 11 100 €,
- **D'INTEGRER** au budget régie assainissement en section de fonctionnement, la quote-part de l'excédent de clôture du syndicat d'assainissement de la Haute Seine d'un montant de 210 070,25 €, reversée par le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA),
- **DE LEVER** la prescription quadriennale afin de permettre au Comptable public de procéder au remboursement de retenues de garantie détaillées en annexe 3 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

- D'ATTRIBUER à leurs différents bénéficiaires, les subventions et participations financières récapitulés dans le tableau suivant et dont les crédits de dépenses correspondants sont inscrits dans les différents budgets communautaires :

Objet de la subvention	Nom de l'organisme bénéficiaire	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Conditions d'octroi
1 - BUDGET PRINCIPAL				
A - FONCTIONNEMENT				
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, VIE ÉTUDIANTE, RECHERCHE, PATRIMOINE, TOURISME				
Organisation édition du 2ème marché aux truffes d'automne à Troyes le 4 décembre 2021	Association cuboise des truffes d'automne	Association	1 500	Convention
Evènement UTT Arena - Edition 2021	Association UTT Net Group	Association	1 000	Forfait
EQUILIBRE DU TERRITOIRE, AGRICULTURE, CENTRES-BOURGS, EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ, ESPACES FRANCE SERVICES				
Action de promotion de l'AOP Chaource	Syndicat de défense de fromage de chaource	Syndicat	1 400	Forfait
SOLIDARITÉ, PRÉVENTION, ACCÈS AUX DROITS, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS				
Mise en œuvre du projet de santé du quartier Jules Guesde	Association Jules Guesde Médical	Association	5 000	Convention
DÉVELOPPEMENT DURABLE, RECYCLERIES, ENVIRONNEMENT				
Participation financière au charges du poste de médiatrice de l'énergie en milieu rural	Régies Services	Association	5 000	Forfait
TOTAL GENERAL - FONCTIONNEMENT			13 900	

Objet de la subvention	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Conditions d'octroi
1 - BUDGET PRINCIPAL				
B - INVESTISSEMENT				
SÉCURITÉ, CSU, POLICE SPÉCIALES, GENS DU VOYAGE, FOURRIÈRE ANIMALE				
Organisation des secours et développement de la formation de secouristes - Aide exceptionnelle pour l'acquisition et l'aménagement de locaux de formation et de stockage de matériel de secours	Comité départemental de l'Aube de la Fédération des secouristes français Croix Blanche	Association	43 000	
TOTAL GENERAL - INVESTISSEMENT			43 000	
TOTAL GENERAL - BUDGET PRINCIPAL			56 900	

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents administratifs ou contractuels relatifs aux versements de ces subventions, fonds de concours et participations financières.

Délibération certifiée exécutoire
 Reçue par le Représentant de l'Etat le 11/10/2021
 Affichée le 11/10/2021
 Pour le Président et par délégation
 Le Chef de Service
 Affaires Juridiques, Contentieux et Assemblées
 Thomas MACRIER

